

Quoi d'neuf au Quiou?



n° 27
Janvier 2024
www.le-quiou.fr



L'actualité de la commune sur www.le-quiou.fr
N'hésitez pas à partager vos informations et vos photos,
nous les relayons avec plaisir.



INFORMATIONS UTILES

Horaires d'ouverture au public

Lundi : 09h à 12h et 14h à 16h

Mardi : 09h00 à 12h00

Mercredi : Fermé au public

Jeudi : 09h00 à 12h00

Vendredi : 09h00 à 13h30

Samedi : Fermé

Dimanche : Fermé

Tel : 02 96 83 46 16

contact.mairie@le-quiou.fr

<https://www.le-quiou.fr/>

Gendarmerie Dinan

02 96 87 74 00

Appel d'urgence Européen

112

Centre anti-poison Rennes

02 99 59 22 22

SAMU

115

Police

17

Pompiers

18

SOMMAIRE

Éditorial	3
État civil & permis de construire	4
Vie municipale	5-14
Évènements de l'année	15-22
En bref...	23-26
Association Les Fal'amis	27-28
Nos commerces	29
Infos diverses	30-36

LE MOT DU MAIRE

Mes chers concitoyens,

Nous vous souhaitons une belle année de réussite dans vos projets, et surtout une bonne santé.

La santé est essentielle et je pense plus particulièrement à nos concitoyens qui ont dû subir des aléas l'année dernière, qu'ils soient assurés de notre soutien. L'année 2023 est terminée, vive 2024 et nous émettons le vœu que tout se passe au mieux pour vos familles. Cette année 2024 commence avec plusieurs conflits internationaux : sur le territoire Européen mais aussi au proche orient. D'autres couvent sur notre planète. Cela nous désespère de voir des familles détruites, des enfants tués ou orphelins. Comment en 2024, peut-on encore accepter de telles tragédies ? L'homme, malgré les expériences vécues au fil des siècles, n'évolue pas, toujours à la recherche de la domination, de l'individualisme et du pouvoir.

Malgré ce contexte, l'équipe du conseil municipal travaille, garde l'optimisme et le cap !

Lors d'une réunion, nous avons évoqué les investissements réalisés depuis 3 ans.

Près de 160.000 euros ont été investis avec près de 60% de subventions.

C'est pourquoi il nous faut avoir une pause financière pour 2024 !

Pour 2025, nous réfléchissons à isoler la mairie, la salle annexe, nos bâtiments communaux.

A cela s'ajoutera le remplacement de la flotte des éclairages publics, qui devra s'étaler sur plusieurs années. Il nous faudra également inscrire la réfection de la toiture de l'abside de l'église et l'achat d'un nouveau véhicule communal. D'importantes dépenses à budgéter !

Nous réfléchissons aux plans de financement qui devront respecter notre trésorerie mais aussi notre capacité d'autofinancement. Nous travaillons également sur la prospective de nouvelles habitations à venir. Nous l'appellerons **le QUIOU 2040**. En effet quel sera le visage de notre commune, quels services pourrons-nous offrir, quel sera la pérennité de notre école publique ?

Aujourd'hui nous perdons des habitants contrairement à ce que l'Insee annonce. Nous sommes 343 habitants pour 347 recensés en 2019. Certes nous évoluons vis-à-vis des années passées mais pas assez en terme de naissances !

C'est pourquoi, nous réfléchissons avec les services de l'urbanisme de Dinan

Agglomération, afin de prendre en compte le futur PLUI qui sera revisité, et nous devons nous inscrire dans les objectifs de la loi ZAN. Une question nous taraude ? Les petites communes comme les nôtres pourront-elles survivre à toutes ces prérogatives ? Avec des agglomérations XXL, nos prérogatives sont parfois remises en cause !

Cependant, nous gardons l'optimisme, nous travaillons sur plusieurs projets urbanistiques. Des propriétaires ont accepté de participer à l'effort afin de faire évoluer notre commune par la construction de nouvelles habitations, nous souhaitons les remercier !

Nous saluons donc, les bonnes volontés qui participent à la mise en valeur de notre commune : vous tous qui organisez des évènements associatifs, patrimoniaux et culturels, vous tous qui animez notre commune nous souhaitons vous remercier, une seule chose que nous devons tous partager pour le QUIOU :

Le bien commun !

Bonne année,

Arnaud Carré

ÉTAT CIVIL

DU 01/01/23 AU 31/12/23

MARIAGE		
NOM	PRÉNOM	DATE
LEFORT – CHO	Charles & Hana	09/09/2023

NAISSANCE			
NOM	PRÉNOM	DATE	VILLE
LEMONNIER	Robin	14/09/2023	SAINT MALO
JUST	Mance	07/08/2023	RENNES
JUST	Elie	07/08/2023	RENNES

DECES			
NOM	PRÉNOM	DATE	VILLE
GOUPIL (née REBILLARD)	Simone (89 ans)	09/03/2023	DINAN
SAUDRAIS	Roger (95 ans)	20/11/2023	LE QUIOU
GOUPIL	Marcel (92 ans)	24/12/2023	LE QUIOU

PERMIS DE CONSTRUIRE & DEMANDES PRÉALABLE

DECLARATION PRÉALABLE & PERMIS DE CONSTRUIRE			
DATE	N°PROJET	ADRESSE	NATURE DU PROJET
13/07/23	PC02226323C0001	L'aunerais	Maison individuelle
19/09/23	PC02226323C0002	2, impasse du Buffrais	Maison individuelle
14/11/23	PC02226323C0003	Clos sur Mauny	Hangar + Local stockage clos
31/03/23	DP02226323C0001	2, La Buzardière	Huisserie PVC blanc
01/04/23	DP02226323C0002	La Quenouielle	Panneaux Photovoltaïques
04/05/23	DP02226323C0003	25, Les Vieilles Cours	3 serres
16/05/23	DP02226323C0004	28, rue de la Villa Romaine	Abris vélos
08/06/23	DP02226323C0005	2, rue de la fontaine	Abri de jardin 8,25 m²
17/06/23	DP02226323C0006	26, chemin de la Tannerie	Piscine semi-enterrée
22/06/23	DP02226323C0007	10, La Buzardière	Huisserie et réfection façade
26/05/23	DP02226323C0008	20, rue des Mares	Porte sellier
08/07/23	DP02226323C0009	18, cours des mares	Huisserie
14/08/23	DP02226323C0010	18, chemin la vicométe	Murets Clôture
17/08/23	DP02226323C0011	2, impasse du Buffrais	Mur clôture
19/09/23	DP02226323C0012	6, la buzardière	Panneaux Photovoltaïques
01/09/23	DP02226323C0013	5, rue de la fontaine	Fenêtres
21/09/23	DP02226323C0014	21-19 Place de l'église	Clôture
25/09/23	DP02226323C0015	4, rue du Sabotier	Clôture muret
29/09/23	DP02226323C0016	5, Place de l'Eglise	Clôture
10/10/23	DP02226323C0017	23, rue de la Villa Romaine	Huisserie

VIE MUNICIPALE

L'éclairage public c'est bien plus que de la lumière

Dans une commune, un bon éclairage est nécessaire pour la sécurité et le confort des usagers de l'espace public.

Mais l'éclairage c'est aussi en moyenne 40 % de la facture électrique d'une commune et près de 20 % de sa dépense globale en énergie.



C'est pourquoi, aujourd'hui il est devenu indispensable d'œuvrer pour favoriser un éclairage plus performant, respectueux de l'environnement, en un mot, moins consommateur d'énergie. Le conseil municipal réfléchit à changer intégralement la flotte d'éclairage et les mats qui restent défectueux. Il reverra les horaires et les adaptera à chaque quartier. Il faudra s'habituer à une nouvelle consommation de l'éclairage public qui deviendra plus restreinte afin de diminuer la pollution lumineuse !

Aujourd'hui notre éclairage donne priorité à nos collégiens ou lycéens dès 6 heures 30 et accompagne nos élèves de l'école publique jusqu'à 8 heures. Le soir, suivant la tombée de la nuit, il s'allume de 17 heures 30 à 21 heures 30.

Les trois adjoints au maire réfléchissent à une organisation d'ensemble et feront le retour au conseil municipal courant 2024.

RÉSERVATION SALLES

Tarif 60€/ jour ou 100€ le week end

Les salles sont mises à disposition gratuitement aux associations communales.

Choisissez votre créneau de pré-réserver de salle en cliquant sur la zone horaire de votre choix dans le calendrier ci-dessous.

Couleurs des pré-réervations :

- En gris, les pré-réervations en attente d'approbation
- En couleur, les pré-réervations approuvées
- En beige, les pré-réervations infirmes à la structure

Le règlement doit être signé avant toute confirmation des réservations, vous pouvez le télécharger ici : [Règlement intérieur location Salle](#)

Pré-réserver par salle : Salle Annexe (Mairie) | Pré-réserver par date : 31/12/2022

26 déc. 2022 – 1 janv. 2023

	lun. 26/12	mar. 27/12	mer. 28/12	jeu. 29/12	ven. 30/12	sam. 31/12	dim. 01/01
Revue la JOURNÉE							
03 h							
04 h							
05 h							

DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le **09 MARS 2023**, le conseil municipal :

- Valide la reprise du terrain de football par la commune auparavant géré par Dinan Agglomération.
- Étudie les projet(s) d'investissement(s) 2023

Projet	Prix HT	Prix TTC
Espace Jeux enfants	11882,5	14259
Jeux et structure école	9717	11660,4
Alarme Bâtiment communal	2978,63	3574,36
Matériel Communal	3499,18	4199
Imprimante Jet	466,65	559,98
Palissade Bois Tris Sélectif		3300
Total :	28543,96	37552,74

- Prend connaissance de l'enquête publique du Chemin du Hac
- Rappelle les règles pour les commerces ambulants.

Le **16 MARS 2023**, le conseil municipal :

- Met en place la convention d'utilisation du terrain de football par l'association Dinan Rugby.
- Reçoit Océane FEVRE de Cœur Émeraude pour la présentation de la fête du parc d'octobre 2023.

Le **07 AVRIL 2023**, le conseil municipal :

- Vote le compte d'administratif, de gestion, les subventions données aux associations, le budget général 2023 et les taux fiscaux.
- Valide les nouveaux horaires de l'accueil public en Mairie et ceux de la secrétaire.

Le **01 JUIN 2023**, le conseil municipal :

- Approuve le plan de financement pour l'achat d'une structure de jeux (école publique) ainsi que l'espace jeux installés au lotissement des ruettes (table de ping pong + panier de basket).
- Approuve la cession de la parcelle départementale A385 au bénéfice de la commune.
- Approuve la mise en place d'une commission travaux pour le projet de rénovation de la salle annexe dans le cadre des projets communaux pluriannuels 2024-2027
- Décide d'éditer un bulletin municipal par an.
- Désigne un référent déontologue : M. LEMONNIER Baptiste.
- Accueille Mme COUSIN Présidente de l'association Les Fal'Amis d'EVAN pour nous présenter les principes et valeurs de l'association.
- Décide de faire faire un placard sur mesure pour l'école publique.

DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le **06 JUILLET 2023**, le conseil municipal :

- Approuve la charte de Parc Naturel Régional (PNR) et accepte l'adhésion.
- Valide le rajout de l'investissement du placard sur mesure, des étagères dans la salle de motricité ainsi que la mise en place d'un routeur wifi pour l'établissement scolaire, non prévus au budget pour un montant total de 10 160,05€ HT
- Valide la création d'un point d'accès wifi à la mairie pour un montant de 808€ HT.
- Retient la candidature de Mme Frédérique COTTEREAU en emploi saisonnier dans le service technique.
- Décide qu'un point trimestriel sera réalisé avec la directrice de l'école en vue d'une meilleure communication.
- Approuve le projet d'éclairage public de RENOVATION EP-FONDS VERT pour un montant de 15 552€ TTC présenté par le SDE des Cotes d'Armor.

Le **14 SEPTEMBRE 2023**, le conseil municipal :

- Constate sur place les travaux réalisés durant l'été à l'école publique (Placard sur mesure, étagères, routeur wifi, structure jeu extérieur...)
- Prend connaissance du rapport de la chambre des comptes durant l'année 2022-2023 et antérieur jusqu'à 2017.
- Accepte la proposition du renouvellement du CDD de Mme Frédérique COTTEREAU si le budget le permet.
- Prend connaissance des dégâts occasionnés par un tiers sur l'un des piliers de l'école et demande d'ouvrir un dossier de subventions pour les réparations.

Le **26 OCTOBRE 2023**, le conseil municipal :

- Décide une pause budgétaire sur les investissements après 3 années d'investissement à hauteur de plus de 50 000€ / an.
- Est informé de l'organisation de la journée du 11 novembre par le CCAS.
- Prend acte de la date des vœux du Maire (21/01/2024).

Le **14 DÉCEMBRE 2023**, le conseil municipal :

- Axel Hervet, Adeline Pépion et Briec Laboue rapportent la réunion avec madame Lecoeur inspectrice de l'éducation nationale. La fermeture d'une classe est envisagée sur le site d'Evran pour manque d'effectif. Le site du Quiou n'est pas encore concerné mais il faut être vigilant pour les années à venir.
- Adeline Pépion annonce que la route du Craon sera refaite courant 2024.
- Sonia Quémener et Lucie Chevalier présentent le nouvel bulletin municipal
- Garance François secrétaire de mairie rapporte les réunions à laquelle elle a assisté lors du congrès des maires.
- Le fond de péréquation versé par le conseil départemental sera de 41.500 euros pour 2023.
- Point financier sur les loyers des appartements communaux.
- Vœux du maire le 21 Janvier dans la cour de l'école des Faluns.
- Délibération pour la CLECT

Pour rappel : les comptes rendus de tous les Conseils Municipaux sont disponibles sur le site internet de la commune.

VIE MUNICIPALE

INVESTISSEMENTS 2022 - 2023

Investissements 2020

<i>Dossier</i>	<i>Montant TTC</i>	<i>Total TTC</i>
Travaux école	20 756,56 €	38 235,76 €
Mur du cimetière	15 979,20 €	
Tables de pique nique	1 500,00 €	

Investissements 2021

<i>Dossier</i>	<i>Montant TTC</i>	<i>Total TTC</i>
Frais d'étude	1 291,20 €	51 657,21 €
Travaux appartements école	29 606,38 €	
Beffroi Eglise	16 314,83 €	
Ordinateur fixe et portable	2 335,20 €	
Aménagement Mauny	2 109,60 €	

Investissements 2022

<i>Dossier</i>	<i>Montant TTC</i>	<i>Total TTC</i>
Mat Scolaire Mauny	1 810,85 €	21 727,59 €
Luminaire école / plomberie	2 192,76 €	
Porte de garage bâtiment communal	5 550,05 €	
Bande passage piéton / top / parking	3 600,60 €	
Matériel Communal (suite au vol)	6 973,33 €	
Panneau exposition de la Gare	1 600,00 €	

Monsieur le maire lors de la réunion du 26 Octobre dernier a rapporté au conseil municipal les investissements réalisés depuis 2020 année de l'élection de l'équipe municipale. La somme globale s'élève à 160.067 euros avec en moyenne un retour de près de 60% de subvention suivant les différentes politiques actuelles.

Du mur du cimetière, du beffroi de la chambre des cloches de l'église à notre école publique les sommes investies permettent d'améliorer le fonctionnement et le quotidien de notre village.

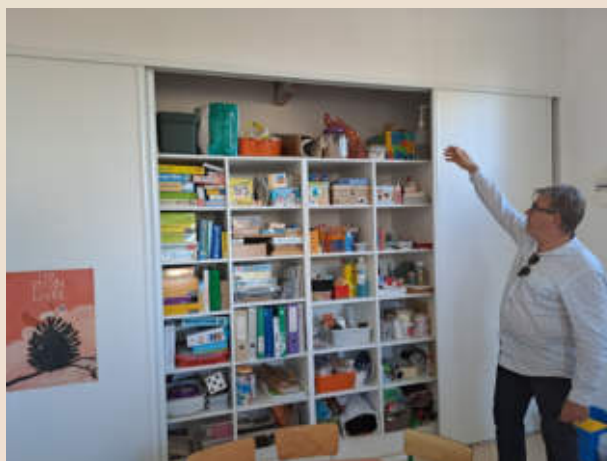
VIE MUNICIPALE

Investissements 2023

Dossier	Montant TTC	Total TTC
Espace jeux enfant les Ruettes	14 259,00 €	48 448,29 €
Jeu + dalles de structure école	11 660,40 €	
Placards + petits travaux école	8 306,75 €	
Alarme bâtiment communal	3 574,36 €	
Matériel communal (suite au vol)	4 155,00 €	
Imprimante mairie	559,98 €	
Wifi école	1 681,20 €	
Wifi Mairie	969,60 €	
Clôture brise vue espace déchets à la gare	3 282,00 €	



Nouvelle structure de jeux



Nouveau placard pour la classe des maternelles



Aire de jeux



Amélioration des toilettes extérieures de l'école



Remplacement des équipements de cuisine de l'école



Commission de contrôle électorale



Membres de la commission :

Conseiller municipal prêt à participer aux travaux de la commission		
Titulaire + suppléant	NOM	PRENOM
Titulaire 1	CHEVALIER	Lucie
Délégué de l'administration		
Titulaire + suppléant	NOM	PRENOM
Titulaire	MOELO	Renald
Représentant du tribunal judiciaire		
Titulaire + suppléant	NOM	PRENOM
Titulaire	LOTON	Christian



Rôle de la commission :

Les membres de la commission s'assurent de la régularité des listes électorales et statuent sur les recours administratifs préalable obligatoires déposés par les électeurs à l'encontre des décisions prises par Le Maire.



Réunion de la commission :

Les membres de la commission se sont réunis le 15 décembre afin de vérifier et de contrôler les listes électorales.

Les membres ont relevé certaines incohérences et ont demandé les mises à jours nécessaires en vue des prochaines élections.

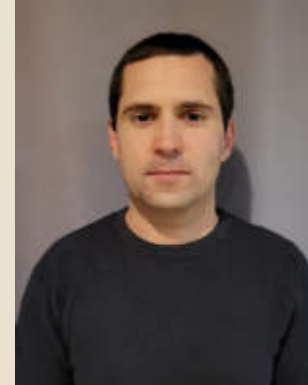
Élection	Prochain vote	Précédent vote
<u>Européennes</u>	9 juin 2024	Mai 2019
<u>Municipales</u>	2026	Mars et juin 2020
<u>Présidentielle</u>	2027	Avril 2022
<u>Législatives</u>	2027	Juin 2022
<u>Départementales (ou cantonales)</u>	Mars 2028	Juin 2021
<u>Régionales</u>	Mars 2028	Juin 2021

VIE MUNICIPALE

Pourquoi un référent déontologue dans la Fonction publique ?

La loi n°2016-483 du 20 avril 2016 relative à la déontologie et aux droits et obligations des fonctionnaires a institué le référent déontologue pour permettre aux agents publics, qu'ils soient fonctionnaires ou contractuels, de faire appel à une tierce personne pour obtenir « tout conseil utile au respect des obligations et des principes déontologiques » auxquels ils sont soumis.

Dans ce cadre, Monsieur LEMONNIER Baptiste, a été nommé par le conseil municipal, référent déontologue.



Quel est le rôle du référent déontologue ?

Le référent doit apporter une réponse et un conseil adapté aux spécificités du service et des missions des agents qui le sollicitent. Il n'a pas vocation à intervenir dans le cadre d'un litige opposant l'agent et son administration. Son rôle est limité aux principes déontologiques.

La fonction principale du référent déontologue est d'apporter, en toute indépendance, tout conseil utile au respect des obligations et des principes déontologiques mentionnés dans le statut général des fonctionnaires (articles 25 à 28 de la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée).

Il précise et éclaire certains devoirs déontologiques généraux, notamment :

- le respect des obligations de dignité, impartialité, intégrité et probité ;
- l'obligation de neutralité ;
- le respect du principe de laïcité ;
- la prévention des situations de conflits d'intérêts;
- l'assistance à la rédaction des déclarations d'intérêts;
- la délégation de gestion du patrimoine ;
- l'assistance à la rédaction des déclarations de patrimoine;
- le cumul d'activités ou l'exercice d'activités dans le secteur privé en cas de départ de la fonction publique ;
- l'interdiction de perception d'indemnités de cessation de fonctions ;
- le respect du secret professionnel et de l'obligation de discrétion professionnelle ;
- l'obligation d'information du public ;
- le devoir d'obéissance hiérarchique.

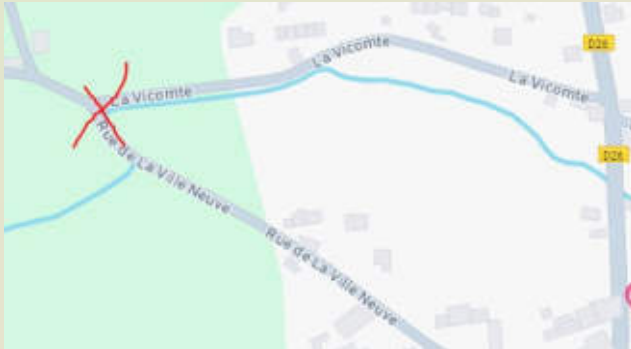
Le référent déontologue répond aux interrogations des agents des collectivités et établissements affiliés ou adhérents sur leurs situations individuelles avec une capacité à jauger les difficultés et les solutions possibles.

Lorsqu'il constate un manquement aux principes énoncés ci dessus, le référent déontologue en informe l'agent concerné. Il fait part à l'agent de toutes préconisations nécessaires pour lui permettre de se conformer à ses devoirs.

VIE MUNICIPALE

Carrefour Rue de la Ville Neuve & La Vicomté

=> Mise en place d'une buse et enrobé

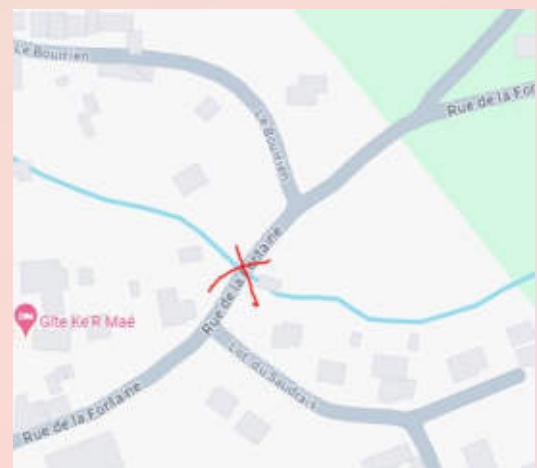


Avec la participation du service de Dinan Agglomération, le pont de la rue de la Villeneuve a été renforcé avec la mise en place de nouvelles buses accueillant l'eau et ainsi limitant les crues du ruisseau du Buffrais.

Le budget de 5 000 Euros H.T a été pris en charge par l'agglomération dans le cadre de la politique des eaux pluviales.

Même chose au pont en aval du lavoir du quartier des Ruettes, la structure au-dessous de la route représentait des signes de faiblesse, c'est pourquoi il a été changé par des dalots en béton.

Ces travaux représentant la somme de plus de 10 000 euros a été pris en charge par Dinan Agglomération dans le cadre de la continuité écologique des cours d'eau avec le concours en ingénierie de Cœur Emeraude association portant le futur parc naturel » Rance Côtes d'Emeraude »



Profilage et sécurisation du croisement de la voie verte.

Fin Novembre dernier ,Le conseil départemental a entrepris des travaux afin d'améliorer le croisement de la départementale et de la voie verte.

Une étude avait été réalisé préalablement sur l'accessibilité et la sécurisation du carrefour par le conseil départemental et d'autres résultats montraient une vitesse excessive en agglomération.

Ainsi l'accès se fera en décalé permettant une meilleure visibilité.

En parallèle un cheminement a été créé sur une parcelle communale jouxtant la voie verte.

Cette parcelle sera nettoyée et ainsi améliorera l'entrée visuelle en agglomération

Cet accès favorisera les piétons venant de Tréfumel et empruntant la voie verte.

Des plots en bois seront installés pour sécuriser le cheminement du chemin vers le pont de Hac.



Afin de compléter l'offre de randonnée, le département a construit un bâtiment sur le site de l'ancienne gare du QUIOU ; celui-ci est réservé aux randonneurs cyclistes et complètera l'accueil des promeneurs voulant profiter de l'aire de bivouac. Ces travaux ont été entièrement financés par le conseil municipal.

VOS CONSEILLERS MUNICIPAUX

**Une équipe
dynamique à
votre service !**

**Arnaud CARRE
Maire**

- Finances
- Etat civil
- Gestion
- Agglomération
- Coeur Emeraude
- PLUI

**1er adjoint
Axel HERVET**

- RPI Evran – Le Quiou
- Présence aux Conseils d'école
- Porte drapeau
- Suppléant M. Le Maire à Dinan Agglo et PLUI
- CLECT

**2ème adjoint
Adeline PEPION**

- Voirie
- Fleurissement
- Responsable de l'employé municipal
- Syndicat électricité

**3ème adjoint
Erwann DIVEU**

- Travaux (Établi les devis, mise en relation avec les professionnels, suivi des chantiers)

Amandine MORIN

- Suivi de la banque alimentaire (analyse des dossiers, entretiens avec les bénéficiaires)

- CCAS

Christine LOGUIVY

- Banque alimentaire
- Gestion des prêts tables et bancs
- Secours populaire

Thierry CHAPON

Brieuc LABOUE

- RPI Evran – Le Quiou

- Culture et patrimoine

Lucie CHEVALIER

- Création et mise en page du bulletin municipal
- Aide administrative secrétaire mairie
- CCAS

Charles LEFORT

- Aide juridique
- Porte drapeau
- Culture et patrimoine
- Suppléant Coeur Emeraude

Sonia QUEMENER

- Création et mise en page du bulletin municipal

- CCAS

LES ÉVÈNEMENTS DE L'ANNÉE

Le 07 mai
Relais des villages

Les 40 coureurs, âgés de 3 à 70 ans, représentant l'équipe Le Quiou-Tréfumel pour le Relais des villages du dimanche 7 mai, avaient rendez-vous, le matin, pour la remise des maillots. Pour cette édition, après trois années blanches, c'est la commune de Calorguen qui était en charge de l'organisation.



Au départ, les coureurs des onze communes participantes se sont relayés sur plus de 48 km de course à pied et traverseront les communes des Champs-Géraux, Plesder, Saint-Judoce, Évrans, Saint-André-des-Eaux, Le Quiou et Tréfumel où un arrêt d'une demi-heure est prévu entre 15 h 30 et 16 h sur le parking du bourg. Puis direction Saint-Juvat, Trévron, Le Hinglé, Bobital, Saint-Carné et une arrivée à Calorguen aux alentours de 18 h.

Le 2 juillet
Concours de boules

Belle affluence pour le concours qui gagne en réputation. Certainement dû à l'ambiance amicale et chaleureuse qui y règne.

Les organisateurs tiennent à remercier leur traiteur pour une restauration excellente et toujours fidèle.

Il y avait 45 inscrits pour le tête-à-tête du matin et Gilles (Le Quiou) était en finale contre Yoann (Lanvallay) . Photos jointes.

L'après-midi 41 doublettes étaient inscrites.

Les 1/2 finales n'ont pu être jouées en raison de la pluie qui est venue perturber la fin de la journée mais les gains ont été partagés entre les 4 équipes qualifiées toutes satisfaites de ce résultat.



LES ÉVÈNEMENTS DE L'ANNÉE

Les 8 et 9 juillet
Rassemblement aux noms
communes à Corps Nuds
burlesques



Le dimanche 3 septembre
Vide grenier organisé par
L'association
« Les Burlesques »



Les exposants ont été accueillis par l'association les burlesques le dimanche 03 septembre au terrain de football de la commune. Dès le petit matin, ils étaient nombreux à venir chiner et acheter auprès des vendeurs, ravis d'une journée radieuse et ensoleillée.



LES ÉVÈNEMENTS DE L'ANNÉE

Le 25 juillet
Festival
RENC'ARTS



Le festival RENC'ARTS mis en place par l'association « théâtre en Rance » organise courant l'été différents spectacles sur l'ensemble du pays de Dinan. Le Quiou et le site de la gare ont été choisis pour cette nouvelle édition.

Le spectacle proposé était le « METRE MOT » et a rassemblé près de 200 personnes.

A l'ombre des tilleuls centenaires et sans pluie, Vincent PENSUET de la compagnie WONDERKALINE a régalé le public pendant plus d'une heure en utilisant la langue de Molière sous toutes ces formes. Avec légèreté, et quelques clin d'œil à Raymond Devos, Vincent a permis de redécouvrir le sens des mots, les homonymes étant rois.

Sans artifice, le comédien a transporté les spectateurs vers les actualités du moment avec quelques paniers, des mètres et un accordéon comme scène, un agréable moment partagé pour petits et grands.



LES ÉVÈNEMENTS DE L'ANNÉE

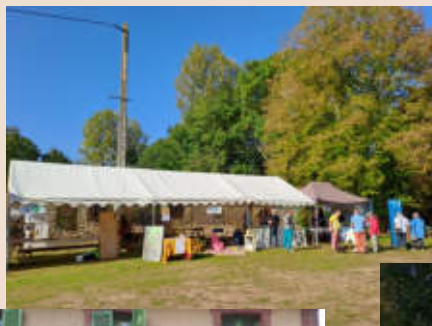
Le 8 octobre
La fête du parc



Cette année, la fête des patrimoines du Parc s'est déroulée à la gare du Quiou, à la découverte du Pays des Faluns le dimanche 8 octobre !

Avec des balades naturalistes, des visites guidées spéciales, des tours en calèches & à vélos, de l'exploration géologique et archéologique, des artistes, des ateliers manuels, etc.

Et tout cela grâce aux associations, artisans et producteurs locaux du territoire, qui vous ont emmené à la découverte des richesses de la région dans une ambiance festive et gourmande.



La commune remercie tous les bénévoles et associations pour cette belle journée !



LES ÉVÈNEMENTS DE L'ANNÉE

Le 11 novembre
Cérémonie &
Repas des aînés



La population était nombreuse à participer à la cérémonie du 11 novembre pour commémorer nos soldats tombés pour la patrie. L'école publique était représentée par Mme LASTERRE (enseignante CM2) et ses élèves.



Les élèves ont lu des lettres de poilus en mémoire de nos combattants de 1939 – 1945.



Tous les jeunes présents ce jour, ont fait l'appel des morts pour La France.





Vin d'honneur à la mairie



Trajet en autocar offert par La Mairie pour se rendre au restaurant. L'ambiance monte !



Menu gourmand de nos aînés



L'équipe du CCAS à pris plaisir à organiser et à participer à cette journée pleine de rire en proposant le jeu des binômes.

Table d'honneur



Marie et Michèle



Josiane et Annie



Jean Louis et Sonia



Juliette et Frédérique



Jean Yves et Maryline



Mélanie et Marjorie



Lucie et Janine



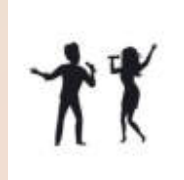
Robert et Gaby



Jeanne et Francine



Michel et Manuel



Jean Yves et Charlotte



Nos doyens

EN BREF...



Francine et Robert CHAPON ont fêté leurs noces de palissandre le 27 mai.
65 ans de vie commune !
Le Conseil Municipal leur adresse, une nouvelle fois, leurs félicitations et tous leurs compliments

Charles LEFORT (Conseiller Municipal) et Hana se sont dit oui le 09 septembre dernier.
Nous leur souhaitons tous nos vœux de bonheur.



Madame EMERY entourée de M. le Maire et M. le Préfet

Bien belle cérémonie à la préfecture des côtes d'Armor pour assister à la remise de la nationalité Française à madame EMERY, ressortissante Britannique qui devient Française. Lors de cette cérémonie, il est rappelé les préceptes de notre république. L'hymne national clôture ce moment fort en émotion.

ÉCOLE & PÉRISCOLAIRE...

Les effectifs pour cette année scolaire:

24 élèves en maternelles (11PS-5MS-8GS) et 22 élèves en classe de CM2

L'équipe ne change pas :

Mme QUINQUIS Laurence : enseignante en maternelle et directrice.

Mme LASTERRE Aurélie : enseignante en CM2

Mme THOMAS Frédérique : ATSEM

Mmes LEPEROU Patricia et LOHEAS Caroline pour le service de cantine, garderie et ménage

Le fil conducteur de cette année sera la découverte du milieu urbain : projet musique avec les interventions d'un musicien du Kiosque sur les périodes 3 et 5 avec les deux classes / visite de Rennes (le street art, le parc du Thabor; cette journée est à définir et aura lieu fin Mai)

Voici quelques informations sur les projets de la classe de CM2 cette année.

- projet nature sur l'arbre et le bocage avec une intervenante nature Dinan Agglo (Mélanie Henry) pour découvrir l'environnement naturel des élèves.
- projet musique commun à toutes les classes du RPI sur le thème de la ville (découverte des cultures et musiques urbaines).
- sortie à Rennes pour une animation Street Art.
- projet danse avec la compagnie S'poart dont l'un des danseurs interviendra 5 fois auprès des élèves et qui donnera lieu à une restitution en public le samedi 14 avril.

1ère séance en image



INCIVILITÉS...

TROP C'EST TROP !



Borne incendie arrachée



Chez Lilou coiffure



Trop d'incivilités ont eu lieu sur notre commune cette année, une borne incendie arrachée au village bois, les protagonistes prenant le temps de fermer la canalisation mais sans laisser d'adresse.

Même chose pour le portail de l'école publique, ajoutons à la liste les dépôts sauvages de déchets chez les particuliers, des déjections de toutes sortes au cimetière ou sur la place du village, des pots arrachés, des bornes en bois le long des voies douces explosées, des tags anarchistes sur les tableaux d'informations de la mairie.

Nous rappelons que ces dépôts sauvages sont interdits et susceptibles d'être soumis à une amende forfaitaire.

Nous rappelons également que la déchetterie à Evran est très souvent ouverte, il suffit de simplement de se renseigner sur le site de Dinan Agglomération.

Aujourd'hui la commune devra remplacer la borne d'incendie, un coût pour vous tous chers concitoyens.

Si vous êtes témoins d'incivilités chers concitoyens n'hésitez pas à le communiquer en mairie, nous transmettrons les informations à la gendarmerie nationale pour enquête.

Le Maire

CONTACT

ZA
22630 EVRAN

Tél : 02 96 87 72 72

Courriel : dechets@dinan-agglomeration.fr

HORAIRES

Lundi 14h - 17h45 · Mercredi 8h45 - 12h30

Jeudi, vendredi et samedi : 8h45 - 12h30 et 14h - 17h45

Déchetterie - EVRAN

CAMBRIOLAGES...



Avis à la population !!!

Plusieurs cambriolages ont eu lieu sur la commune et les alentours donc soyez vigilant.

Les gendarmes conseillent à la population de :

- Fermer les portes à clés jour et nuit (voiture, garage...)
- Ne pas mettre de mot sur votre porte pour le facteur et les livreurs lorsque vous êtes absent de votre domicile
- Demander à une personne de confiance de garder un œil sur votre propriété lors de vos absences

En cas de cambriolage, prévenez immédiatement la gendarmerie de Dinan
Au 02 96 87 74 00 ou composez le 17.

Service-Public.fr



URGENCE

Qui appeler ?

SAMU



15

Urgence
médicale

POLICE
SECOURS



17

Signaler
une infraction

POMPIERS



18

Situation
de péril ou
accident

URGENCE
SMS



114

Accessible par
application
ou SMS

EN MER



196

Sauvetage
en mer

EUROPE



112

→ Urgence
médicale
→ Infraction
→ Péril

ASSOCIATIONS

NOUVEAUTÉ



Association Les « FAL'AMIS »
10, rue de la fontaine 22630 Evran
Tel : 07.49.18.96.30
lesfalamis@gmail.com
Association à but non lucratif régie
par la loi du 1er juillet 1901
Reconnue d'intérêt général

L'association LES FAL'AMIS est une association régie par la loi du 1er juillet 1901 et le décret du 16 août 1901. L'association est ouverte à tous et pour tous sans discrimination

Cette association a pour but de créer du lien à travers des moments conviviaux de partage dans le respect et la bienveillance. Elle souhaite proposer des événements qui puissent apporter à la population des conseils, informations, services...

L'association organise des manifestations, soirées thématiques, des samedis, dimanches en famille afin de sensibiliser, valoriser la prévention et l'éducation également avec des activités dans le cadre de la parentalité.

L'association souhaite transmettre des valeurs de partage, entraide, solidarité dans le respect de chacun et la bienveillance. Nous proposons des manifestations, activités, actions sans rien imposer.

Les FAL'AMIS sont à l'écoute des besoins de la population et souhaite apporter son aide en organisant des actions selon les besoins et demandes de celle-ci. Les dons et cotisations sont déductibles fiscalement grâce à l'obtention d'un rescrit Fiscal.

Leurs différents partenaires sont :

- Domaine du Triskell rouge
- L'EHPAD d'Evran afin de partager des activités intergénérationnelles avec les résidents.
- Le club astronomie de Dinan-Evran.
- l'association SPAVER22 et 100% family...

Les différentes activités de l'association sont :

Activités pour les plus jeunes enfants :

Des multi – activités, sorties pour les enfants tous les mercredis après-midi pour les 7 à 10 ans de 14h30 à 16h et pour les 3 à 6 ans de 16h15 à 17h30.

Un voyage à la journée en fin d'année courant juin est également proposé.

Des multis- activités également des après-midi durant les vacances scolaires.

Les soirées thématiques des mardis soirs:

Soirées sur le bien-être et la prévention sur des thèmes comme : le harcèlement et les phobies scolaires, la discrimination, le handicap, découverte de la réflexologie, de la sophrologie, yoga, yoga du rire, communication relationnelle, cercle de joie...

Les samedis et dimanches après-midi en famille ouvert à tous:

Accès sur des ateliers, activités de parentalité, après-midi de partage sur différents domaines : pâtisserie, ateliers sur les risques des écrans, de surpoids chez les enfants, sur la gestion des émotions, après-midi jeux de société autour d'un goûter partagé, fabrication et dégustation de la galette des rois, atelier jardinage, loisirs créatifs...

Il est également proposé des formations diplômantes PSC1 aux gestes de 1ers secours à la journée 2 samedis par an.

Les manifestations :

- La tombola des FAL'AMIS
- Déambulation d'halloween,
- Le carnaval des FAL'AMIS
- Arbre de Noël avec spectacle
- Vente de panier de légumes
- Forum Solidaire Prévention santé et Forum Solidaire Nature et Environnement
- Vide Grenier / repas sur place et à emporter
- Fête de l'association les FAL'AMIS
- Marche Solidaire

VILLAGE & COMMERCES

Lilou coiffure

Du mardi au vendredi
De 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00
Le samedi
De 09h00 à 16h00
02 96 84 03 41



Le Crépiou

Ouvert du mercredi au dimanche midi et soir
sauf le mercredi soir.
Toujours sur place et à Burgers et plat du
jour à emporter.
02 96 83 41 38



Le Fruit des bois

Ouvert au public Lundi Mardi Jeudi Vendredi
17:00 – 18:00
Mercredi
09:00 - 13:00
14:00 – 17:00
Samedi et Dimanche FERMÉ
06 33 38 20 12



Chez mimi

Bar, Tabac, Épicerie
Ouvert tous les jours sauf mercredi après-midi
02 96 83 49 62



Ferme de la Salamandre

Fromages de chèvre et de brebis
Agriculture biologique
Ouverture au public selon la saison
02 96 88 10 60



Journée Défense citoyenne (JDC)

JDC JOURNÉE DÉFENSE ET CITOYENNETÉ

BIENTÔT 16 ANS !
PENSEZ AU RECENSEMENT

DEVELOPPEZ VOTRE ESPRIT DE DÉFENSE !

QUI ?
Tous les Français, filles et garçons âgés de 16 ans.

POURQUOI ?
Pour vous enrôler et permettre votre convocation à la journée défense et citoyenneté. L'attestation de recensement est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

COMMENT ?
Deux possibilités s'offrent à vous :

PAR INTERNET

- 1 - Créez votre compte sur www.mon.service-public.fr
Vérifiez ensuite que le e-recensement est possible dans votre commune.
- 2 - Munissez-vous des documents numérotés suivants :
pièce d'identité et livret de famille.
- 3 - Allez dans la rubrique « catalogue des services », cliquez sur « les démarches », puis, dans la zone « recherche » tapez « recensement citoyen en ligne ».
- 4 - Vous n'avez plus qu'à suivre les instructions.

À LA MAIRIE DE VOTRE DOMICILE
Munissez-vous des documents suivants :
pièce d'identité et livret de famille.

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE
BUREAU GÉNÉRAL POUR L'INSCRIPTION
DIRECTION DU SERVICE MILITAIRE

www.defense.gouv.fr/jdc

DEFENSE .GOUV.FR

Le certificat d'immatriculation

Vous pouvez effectuer votre demande de duplicata du certificat d'immatriculation sans vous rendre au guichet d'une préfecture. Cette démarche est accessible sur Internet en cas de perte, vol ou détérioration.
Rendezvous sur :
<https://immatriculation.ants.gouv.fr>
Vous pouvez être accompagné par le médiateur du point numérique en préfecture et à la sous-préfecture !

Le permis de conduire

Vous pouvez effectuer vos démarches liées au permis de conduire sans vous rendre au guichet d'une Préfecture.
Rendez-vous sur :
<https://permisdeconduire.ants.gouv.fr>
Vous pouvez vous faire accompagner par votre école de conduite et par le médiateur du point numérique présent en préfecture et à la sous-préfecture.

QU'EST-CE QUE LE pass Culture ?

Pour les jeunes de moins de 18 ans
Le pass Culture accompagne les jeunes de moins de 18 ans au quotidien en leur offrant un plus grand accès à la culture à travers une part collective, à partir de la classe de 6e et une part individuelle, à partir de 15 ans.

Destinée à renforcer leurs pratiques culturelles en autonomie, l'offre individuelle vient les encourager dans leurs choix personnels tandis que l'offre collective, destinée aux élèves de la quatrième à la terminale, leur permet de vivre des expériences en groupe avec les partenaires culturels dans le cadre de sorties et de rencontres collectives.

L'offre individuelle est accessible via l'application et permet aux jeunes de bénéficier d'un crédit en fonction de leur âge (20€ à 15 ans, 30€ à 16 et 17 ans), tandis que l'offre collective fait l'objet d'une réservation par leur enseignant sur une plateforme dédiée (montants de 25 euros pour les élèves de la classe de la sixième à la troisième, de 30 euros pour les élèves de seconde et de CAP, et de 20 euros pour les élèves de première et de terminale).



★★★★★
+ 20000 avis sur Google Play - iOS
4,7 sur 5

REJOINS-NOUS VITE

télécharge
l'app !

SUR ANDROID



SUR IOS



En janvier avec la Mission Locale...

Participez à nos ateliers !



Service Civique
Mercredi 17 janvier
à 9 h 30
Témoignages de jeunes
et les offres
près de chez vous !



Mission Intérim
Jeudi 18 janvier
à 9 h 30
Pour être un expert
de l'intérim et connaître
les recrutements en cours.



Globe-trotter
Mardi 23 janvier
à 14 h
Vivez à l'international
grâce au jeu
Globe-trotter !

Atelier CV
Mercredi 10 janvier
de 9 h 30 à 16 h
Explorez le fond et la
forme de votre CV pour
l'exploiter au mieux !
(Débat le matin et mise en
pratique l'après-midi)



**Règles
élémentaires**
Mercredi 24 janvier
à 14 h
Brisons
le tabou des règles !



CPA
Jeudi 25 janvier
à 14 h
Le Compte Personnel
d'Activité, indispensable
pour connaître vos droits !



Politiké
Mercredi 31 janvier
à 9 h 30
Un jeu en immersion
pour mieux comprendre
les élections !

Des formations près de chez vous !



Définissez votre projet professionnel avec Prépa Projet !

CLPS Dinan - Parcours et durée personnalisés selon vos besoins



Titre professionnel Conseiller de vente Titre professionnel Employé commercial

CLPS Dinan - Démarrage 15 janvier 2024

Mais aussi...

- **Découvrez le Contrat d'Engagement Jeune !** Un accompagnement par un.e conseiller.e, une allocation pouvant aller jusqu'à 528 euros par mois, un programme personnalisé selon vos besoins : ateliers collectifs, immersions professionnelles, démarches autonomes... Parlez-en à votre conseiller.e !
- **Permanences** à la Mission Locale
 - EPIDE le mardi 16 janvier
 - Armée de Terre les mercredis 10 et 24 janvier de 10 h à 15 h 30
 - Marine le mercredi 24 janvier de 10 h à 15 h 30

DINAN AGGLOMÉRATION

La future piscine de centralité de Dinan Agglomération occupera une place stratégique à proximité du cœur de la ville de Dinan et de la piste d'athlétisme Maurice Benoist. Elle sera composée de plusieurs bassins favorisant la diversité des pratiques (apprentissage de la nage – activités de loisirs et sportives).

Présentation du projet retenu :

Cette future piscine s'inscrira en complémentarité du projet de valorisation du quartier de la gare de Dinan et en continuité du stade, permettant de compléter l'offre sportive à l'échelle de l'agglomération. En retrait de la rue mais légèrement surélevé, le bâtiment s'intégrera pleinement dans l'urbanisme existant.



Vue extérieure



Vue intérieure



Vue extérieure

**Les travaux devraient débutés
1er trimestre 2024 pour une ouverture
au public à l'automne 2025.**



Espace bien être

ARTISANAT & ENTREPRISES

Voici une petite liste d'artisans dans un rayon de 5 à 10 kms environ autour de notre commune que nous avons essayé de rendre la plus exhaustive possible, si des erreurs ou des oublis ont été commis, contactez-nous, nous les rectifierons au plus vite.

Tel : 02 96 83 46 16

contact.mairie@le-quiou.fr

Entretien extérieur

Stéphane PAYSAGE
21 bis Le Champ Hervé
22630 SAINT JUDOCE
Mobile : 06 34 87 51 53
Tél : 02 96 39 80 42

Plomberie, Electricité

POTDEVIN Ludovic
Zone Artisanale
22630 EVRAN
Tél : 02 96 27 41 57

GROSSET Plomberie
29 Les Portes - Rte de
Plouasne
22630 TREFUMEL
06 08 71 59 64
ludovicgrosset@orange.fr

Peinture décoration

TOUT EN COULEURS
Rue de Rennes
22630 EVRAN
Tél : 02 96 82 24 69

Garagiste

Garage CHEREL
Zone Artisanale
22630 EVRAN
Tél : 02 96 27 40 23

Carrosserie - Peinture auto

ARC Carrosserie
La Haute Ville
35720 PLES DER
Tél : 02 99 30 78 26

Carrosserie Les Landelles
25 les landelles
22630 LES CHAMPS
GERAUX
Tél : 02 96 27 52 89

Menuiserie

Ets MARTIN
Le Val
22830 PLOUASNE
Tél : 02 96 83 40 20

AMenuiserie
2 Le Vauruffier
22830 PLOUASNE
Mobile : 06 63 23 52 25

Couvreur - Ramoneur

DOMISE couverture
Zone Artisanale
22630 EVRAN
Mobile : 06 73 08 17 98

FROUD Darren
Le Haut Breil
22630 EVRAN
Mobile : 06 03 00 53 10

GOMBERT Pascal

9 rue Hopital
22630 EVRAN
Tél : 02 96 27 46 56

Nettoyage bâtiment

MB
14 rue de la mare
22630 TREFUMEL
Mobile : 06 15 81 39 22

Immobilier

Madame Séverine HUET
Conseillère immobilière IAD
06 22 49 72 22

Gîte - Chambre d'hôte

Domaine des Faluns
22630 LE QUIOU
Mobile : 06 52 21 45 10

Le Ke'R Maé
2 Les Mares
22630 LE QUIOU
Mobile : 06 11 33 96 17

Le Cordon Blanc
2 Cordon Blanc
22630 EVRAN
Tél : 02 96 86 44 50

Manoir Ville Davy
22630 TREFUMEL
Mobile : 06 23 64 89 17

Dépannage informatique

PK INFO
Le Val
22830 PLOUASNE
Mobile : 06 88 98 44 02

Assistante maternelle

Madame Audrey CHAPON
2 Impasse du Buffrais
22630 LE QUIOU
Mobile : 06 47 96 61 65

Clinique vétérinaire

Clinique d'EVRAN
Rue de l'hôpital
22630 EVRAN

3 chemin de la Roncette
35190 BECHEREL
02 99 66 81 11

En 2024...

**UN MOMENT DE GRANDE CONVIVIALITÉ
OÙ LES JARDINIERS AMATEURS
PEUVENT VENIR !**



**SAMEDI | 13 AVRIL 2024 | 10H À 12H
DEVANT LA MAIRIE- LE QUIOU (22)**

**INFORMATIONS AU : 02 96 83 46 16
CONTACT.MAIRIE@LE-QUIOU.FR**



Arnaud CARRÉ, maire du Quiou

Les membres du conseil municipal,

ainsi que les agents municipaux

vous souhaitent

une bonne et heureuse

Année 2024!

Mairie - 1 la Ville Neuve 22630 Le Quiou - 0296834616 - contact.mairie@le-quiou.fr

Directeur de la publication : Arnaud CARRE
Rédactrices : Sonia QUEMENER & Lucie CHEVALIER
Relecture : Marjorie VESLIN
Impression : Imprimerie Auclerc DINAN
Dépôt légal : Janvier 2024